

Master 2^{ème} année Administration publique

Parcours MANAGEMENT PUBLIC DE L'ETAT ET DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

Année universitaire 2019-2020

►► Objectif

L'enseignement du Master Administration Publique, **Parcours management public de l'Etat et des organisations publiques** vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les organisations publiques et les collectivités (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée sur les spécificités de la gestion de l'Etat et des organisations publiques et de l'évaluation de leurs politiques (spécificités financières, organisationnelles, délégations de services publics, l'évaluation des politiques publiques) correspondant à la **deuxième année du Master**.

L'ensemble des cours est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités organisations publiques et de leur environnement, en particulier des structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

Ce master forme aux métiers de cadre de service, de conseiller expert, de chargé d'étude et de prospective, de chargé de l'évaluation interne des services, de responsable d'un service des finances publiques, de directeur des ressources humaines, de contrôleur de gestion...

La formation vise à acquérir l'ensemble des prérequis pour se présenter aux épreuves des concours de la fonction publique d'Etat. (IRA, inspecteur finances publiques, inspecteurs des douanes ...)

Cette 2^{ème} année de master peut être également réalisée sous certaines conditions dans le cadre de l'apprentissage (nombre limité de places).

►► Public concerné

- ▷ Les personnes titulaires d'un Master 1 administration publique, AES, sciences de gestion, sciences économiques, droit des collectivités territoriales, droit public ...
- ▷ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

►► Contrôle des connaissances

- 1^{ère} session d'examens en février 2020

- Une seconde session est organisée début septembre 2020.

►► Compétences acquises à l'issue de la formation

MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines

Gestion budgétaire, comptable et logistique du service ou d'un projet

Suivi des indicateurs et les tableaux de bord

Diagnostic stratégique

Maîtriser les aspects (méthodologiques et outils) de la gestion de projet

Manager ; animer et gérer les ressources humaines affectées au projet

Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval

SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances....

Organiser la veille administrative

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique

Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus,

Notification de décisions individuelles

Rédiger des rapports et des notes de synthèse

COMMUNICATION -REDACTION

Rédaction de notes de synthèse, ...

Elaboration de plans de communication et cahier des charges de communication internes et externes

Coordination d'opérations de communication en lien avec les services fonctionnels ou les prestataires

GESTION -INSTRUCTION

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique

Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus,

notification de décisions individuelles

Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné

Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire

Participation à l'élaboration des projets de textes

Participation à la veille juridique

Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux

Passer et conduire un appel d'offre

Conseil et expertise dans la réalisation d'un Partenariat Public-Privé ou d'une délégation de service public

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques

Conduite et évaluation de politiques publiques

Analyse de situations économiques

►► Frais de la formation

Droits universitaires : 243.00 €(tarif année universitaire 2018-2019)

CVEC : 90.00 €(tarif année universitaire 2018-2019)

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

. d'une *bourse de l'enseignement supérieur*. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – courriel : bourses@crous-poitiers.fr

. ou d'une *allocation Diversité dans la fonction publique - informations auprès de la Préfecture de Région/de Département du lieu de résidence*.

►► Modalités d'inscription et date de rentrée

Vous devez constituer un **dossier de candidature en ligne sur eCandidat**

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/>

(voir site de l'ipag, partie scolarité, inscription).

Ouverture de eCandidat 7 mars 2019.

►►► Rentrée de la formation prévue le mi-septembre 2019 ◀◀◀

►► Dépôt de candidature

- Les candidatures seront examinées dans un délai d'un mois.
- A partir du 1^{er} juillet, l'étude du dossier de candidature se fera au cas par cas (hors période de fermeture estivale) **en fonction des places restantes** et cela jusqu'à début septembre.

*Toutes les candidatures seront examinées par la **Commission pédagogique** (composée d'enseignants-chercheurs relevant des sections juridiques, politiques, économiques et de sciences humaines).*

►► Candidats relevant de la Formation Continue

Sont concernés :

- Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, indemnisé ou non,
- Salariés,
- Agents de la Fonction Publique,
- Bénéficiaires du R.S.A
- Les personnes bénéficiant d'un financement par un organisme (AGEFIPH, Région, etc)

Parallèlement à votre candidature auprès de l'IPAG, vous devez contacter le service commun de l'université, UP&PRO qui vous accompagnera dans votre démarche de reprise d'études au titre de la formation continue.

► Pour toute demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), pour une validation totale ou partielle du diplôme, ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour une entrée en formation sans avoir le titre requis (ex : licence 2^{ème} année pour entrer en licence 3^{ème} année). UP&PRO.

Tél. 05.49.45.44.60 - courriel : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr - <http://upro.univ-poitiers.fr/>

►► Programme année universitaire 2019-2020

Master 2 administration publique

Parcours management public de l'Etat et des organisations publiques

Désignation cours	CM	TD	ECTS
SEMESTRE 3			
UE 1 Environnement juridique des organisations publiques			
Aides et financements européens	10	8	9
Contrôle externe hiérarchisé partenarial	10		
Commande publique (contrats de délégation de service public/marchés publics)	20	10	
UE 2 Management et pilotage des organisations publiques			
Méthodologie de la Gestion de projets dans l'Etat		15	9
GRH	10	5	
E-administration	5	10	
UE 3 Préparation aux fonctions d'encadrement d'Etat			
Analyse de la motivation et préparation orale des concours		10	12
Langue étrangère		15	
Méthodologie écrite des concours (Notes de synthèse et dissertation)	5	10	
Questions d'actualité de l'Etat	14	14	
TOTAL semestre 3	74	97	30
SEMESTRE 4			
UE 1 Management des organisations publiques			
Gestion comptable et analyse financière de base	10	5	6
Gestion comptable et analyse financière approfondie	15	12	
Stratégies et contrôle de gestion en environnement public	15	12	
UE 2 Politiques Publiques			
Investissement public et partenariats publics privés	10	5	6
Evaluation des politiques publiques	15	10	
UE 3 Parfaire la préparation aux concours			
Préparation orale des concours et question d'actualité		10	6
Méthodologie écrite des concours		10	
Information et Communication	5	5	
UE4 Mémoire			
Méthodologie de la recherche (initiation à la recherche + conférences CIMP 12h)		15	12
Stage obligatoire (durée comprise entre 12 semaines et 6 mois)			
Total semestre 4	70	84	30
TOTAL	144	181	60

IPAG

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |

+33 05 49 45 40 90 | ipag@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

